

## Accord de couple libre

---

Ceci est la Xème version des modalités de notre couple libre en fonctionnement depuis mois 20XX.

### **1. Objet**

Nous soussignés Prénom1 et Prénom2 avons décidé de commun accord de nous donner l'un l'autre la liberté d'avoir des relations sexuelles et/ou affectives en dehors de notre couple.

### **2. Prise d'effet et durée**

La première version du présent accord a pris effet le date et a été conclu pour une durée indéterminée.

### **3. Relation préexistante**

Au moment de conclure cet accord, nous sommes un couple amoureux et uni et nous souhaitons le rester. Il est nécessaire d'en informer nos partenaires avant qu'une relation durable ne soit établie.

### **4. Situation de couple des partenaires**

Pour les relations durables, nous choisissons de préférence des partenaires eux-mêmes engagés dans une relation de couple stable et heureuse. Cette symétrie est souhaitable à plusieurs égards, dont celui d'éviter de susciter chez les partenaires des attentes (en disponibilité en en engagement) qui seraient incompatibles avec la stabilité de notre propre couple.

### **5. Éthique**

Nous pratiquons l'amour libre ouvertement et en toute honnêteté. Cela se traduit par : dire à l'autre qu'une relation existe, dire à l'autre qu'on se rend à une rencontre lorsque c'est le cas. Si la relation est durable, nous essayons de partager ces valeurs avec nos partenaires en leur disant que nous souhaitons que leurs partenaires soient informés des relations hors couple et, idéalement, qu'ils y consentent. Il ne nous appartient toutefois pas d'exiger ce consentement ou d'en vérifier la réalité.

### **6. Précautions**

Nous prenons les précautions nécessaires pour protéger notre couple et nos partenaires des maladies sexuellement transmissibles. Nos premiers rapports au moins sont protégés, le temps de construire une confiance suffisante si la relation est durable. Lorsque nous devons faire une prise de sang pour une raison quelconque, nous demandons à notre médecin d'y inclure le test HIV.

**7. Jalousie**

Le sujet de la jalousie n'est pas tabou. Si une jalousie apparaît, nous en parlons ouvertement, sans jugement, et nous recherchons une solution.

**8. Polyamour**

Dans le cas où l'un, l'autre ou les deux partenaires tombe(nt) amoureux, nous en parlons parce que c'est un élément important qui change la nature de la relation. En parler, c'est être honnête, faire la place à nos émotions et accorder nos attentes.

**9. Restrictions**

Sauf si cela a été convenu au préalable, nous ne passons pas de nuits dehors ; nous ne partons pas en escapade pour un weekend ou des vacances ; nous faisons en sorte que notre espace commun et notre intimité ne soient pas envahis par des appels, des textos ou des messages instantanés ; nous ne recherchons pas nos partenaires dans notre cercle rapproché d'amis, de connaissances et de voisins.

**10. Disponibilité**

Nous conservons une disponibilité de corps et d'esprit qui soit compatible avec le bon fonctionnement de notre couple sur le plan organisationnel, affectif et sexuel.

**11. Réévaluations**

Le fonctionnement de notre couple ouvert fait l'objet de réévaluations en fonction des besoins. Si un problème survient, dans notre propre couple ou dans une relation extérieure, nous en parlons ouvertement sans attendre.

**12. Mise à jour ou résiliation**

Le présent accord peut à tout moment être adapté à nos nouvelles attentes ou résilié de commun accord.

Fait le **date**.

**Prénom1**

**Prénom2**